



République de Côte  
d'Ivoire

Ministère des finances et  
du Budget



FONDS AFRICAIN DE  
DEVELOPPEMENT

PROGRAMME D'APPUI A L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES  
POUR UNE  
TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE –  
PHASE I (PACA-CI)

N° du Programme : P-CI-KF0-004  
Prêt N°2100150042843

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT  
(CABINET) POUR  
L'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE EN MILIEU RURAL ET A LA  
TRANSFORMATION DIGITALE DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES  
(SFD)**

**Numéro de l'avis :** N° 012/PACA-CI/-AMI/2023

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a bénéficié d'un appui institutionnel du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) d'un montant de 10 millions d'Unités de Compte afin de couvrir le coût du **Programme d'Appui à l'Amélioration du Climat des Affaires pour une transformation structurelle de l'économie ivoirienne (PACA-CI), Phase I**, et a l'intention, conformément aux dispositions de l'accord de prêt, d'utiliser une partie des ressources financières pour financer le contrat **d'un Consultant (Cabinet) pour l'appui à l'inclusion financière en milieu rural et à la transformation digitale des systèmes financiers décentralisés (SFD)**
2. Le présent Avis à Manifestation d'intérêt (AMI) a pour objectif de solliciter un Consultant (Cabinet) pour réaliser la mission des Consultants/Cabinets pour faire partie de la liste restreinte.
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
  - Le développement des offres de produits et services financiers (épargne, crédits, etc.) adaptés aux besoins spécifiques des populations en zones rurales, en particulier les jeunes et les femmes entrepreneurs ;

- La conception ou la mise à niveau des solutions digitales (internet, canal USSD, etc.) en vue de rendre accessibles une(des) offre(s) de produits et services financiers aux populations en zones rurales, spécifiquement les jeunes et les femmes entrepreneurs à travers des solutions digitales ;
- L'enrôlement à travers la(les) solution(s) digitales conçue(s) ou mise(s) à niveau des nouveaux clients parmi les populations en zones rurales, spécifiquement les jeunes et les femmes entrepreneurs ;
- La facilitation à l'accès aux services financiers aux populations rurales par l'installation de points de services de proximité ;
- La favorisation à l'usage des solutions digitales conçues par la flexibilité des conditions d'accessibilité-des prix ;
- La formation de la cible enrôlée en éducation financière et à l'utilisation de la(les) solution(s) digitales conçue(s) ou mise(s) à niveau ;
- La mise en place d'un cadre de suivi des performances sociales et de développement de bonnes pratiques de protection des clients.

4. La durée maximale de la mission est de **trois cent soixante cinq (365) jours**.

5. Profils et personnel de la firme sont détaillés dans les Termes de Référence.

6. La Cellule Technique de Coordination (CTC) du PACA-CI, invite les Consultants (firmes ou bureaux d'études) intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services visés par le présent AMI. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Brochures et documentation de présentation du consultant, référence de prestations similaires accompagnée des justificatifs, expérience dans des missions comparables en précisant l'année, le coût et le maître d'ouvrage, la durée, le lieu, la disponibilité de personnel qualifié, appuyée par des Curricula Vitae etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

La manifestation d'intérêt doit inclure :

- Si le Consultant est constitué en groupement :
  - une copie de l'accord de groupement signé par l'ensemble de ses membres ; ou
  - une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé ;
- la lettre de manifestation d'intérêt signée par le soumissionnaire ou le groupement de Soumissionnaires ;
- une copie d'attestation de non-faillite pour les entreprises étrangères datant de moins de 6 mois à la date limite de dépôt des offres ;
- une copie de l'acte d'inscription au Registre de commerce et de crédit mobilier ;
- la présentation du candidat (son existence légale, organisme, personnel) ;
- les références pertinentes relatives à l'exécution de missions similaires (fiches projets

justifiées par des Attestation de Bonne Exécution (ABE).

Produire tout document permettant de justifier que le soumissionnaire est une PME locale.

7. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions de la « Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque » d'Octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection basée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies par le soumissionnaire.

8. Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture (heure GMT) de bureau, suivantes : **Les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30.**

9. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en trois (3) exemplaires (un original et deux copies) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **14/12/2023 à 10 heures T.U** et porter expressément la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet pour l'appui à l'inclusion financière en milieu rural et à la transformation digitale des systèmes financiers décentralisés (SFD)** ». La soumission électronique des dossiers de manifestation d'intérêt est autorisée aux adresses électroniques ci-dessous.

10. L'ouverture des plis se fera le **14/12/2023 à 10 heures 30 minutes T.U** à l'adresse ci-dessous, en séance publique, conformément à l'article 14 du Code des Marchés publics.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence aux points 8, 9 et 10 est :

**Cellule Technique de Coordination (CTC) du Programme d'Appui à l'Amélioration du Climat des Affaires pour une transformation structurelle de l'économie ivoirienne (PACA-CI), Phase I,**  
**sise à Abidjan, Plateau, Boulevard Général de Gaulle, Immeuble Le DJEKANOU,**  
**4<sup>ème</sup> étage, Cellule Passation de Marchés, BP V 163 Abidjan**  
**Tel : (+225) 07 58 77 22 99/ 07 07 88 16 05**  
**Email : [pattysia1@yahoo.fr](mailto:pattysia1@yahoo.fr); [gbohirolf@yahoo.fr](mailto:gbohirolf@yahoo.fr)**

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir sur la liste restreinte.